

PROJET DE REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

COMPTE-RENDU DU 5 SEPTEMBRE 2013

CONSULTATION PUBLIQUE

COMPTE-RENDU D'UNE SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE TENUE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013 À 18 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, RELATIVEMENT AU PROJET DE REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS, LA MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT MADAME CHANTAL ROULEAU, AINSI QUE LA DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT MADAME DANY BARBEAU, LE DIRECTEUR ADJOINT ET DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL MONSIEUR MARTIN COUTU, LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES MONSIEUR RICHARD JOSEPH, LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS MONSIEUR YVES GRAVEL, LA DIRECTRICE PAR INTÉRIM DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT MADAME YSABELLE BRAULT ET LA SECRÉTAIRE RECHERCHISTE, MADAME JULIE BOISVERT. ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS LE CHEF DE DIVISION DE L'INGÉNIERIE, MONSIEUR BERNARD DONATO, LA CHEF DE DIVISION DES PARCS, MADAME DIANE LABRECQUE, LE CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT – CHEF D'ÉQUIPE MONSIEUR SABIN TREMBLAY, LA CONSEILLÈRE EN AMÉNAGEMENT MADAME CAROLINE LÉPINE ET L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES, PHYSIQUES ET SPORTIVES, MONSIEUR DONALD HUBERT.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS LES CONSEILLÈRES DE LA VILLE MESDAMES CAROLINE BOURGEOIS, SUZANNE DÉCARIE ET CINDY LECLERC, LES CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT MESSIEURS MARIO BLANCHET, GILLES DÉZIEL ET GIOVANNI RAPANÀ ET MONSIEUR JACQUES BÉNARD, ASSOCIÉ PRINCIPAL D'ACERTYS AGISSANT À TITRE D'ANIMATEUR DE LA SOIRÉE.

Déroulement

Environ 100 citoyens et représentants d'organismes, ainsi qu'une dizaine de fonctionnaires sont présents à cette séance de consultation publique sur le projet de revitalisation du boulevard Gouin.

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, souhaite la bienvenue aux citoyens présents, et les remercie d'avoir répondu à l'invitation en si grand nombre.

Madame Pauline Lampton, chargée de projet d'Acertys présente la cinquantaine de photos reçues des citoyens sur leur vision de l'état actuel du boulevard Gouin.

Madame Caroline Lépine, conseillère en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises dresse un portrait du boulevard Gouin.

Première période de questions et commentaires du public

- Un citoyen soulève le fait que l'aménagement du boulevard est adéquat pour le tronçon situé entre l'avenue Ozias-Leduc et l'avenue Fernand-Gauthier. De ce fait, il faudrait uniquement prolonger cet

aménagement sur la totalité du territoire visé. Il soulève par ailleurs, les nombreux désagréments quant à la vétusté et la déficience des infrastructures, notamment que les bris d'aqueduc l'empêchent de boire l'eau de son robinet, car elle est brune. Le citoyen termine son intervention en questionnant la provenance et l'allocation des budgets nécessaires pour la réalisation d'une telle revitalisation. Il souligne par ailleurs les hausses de taxes répétitives et souhaitent que la réalisation des travaux n'impliquent pas une hausse de taxe uniquement pour les propriétaires du secteur.

- Un autre citoyen soulève une confusion dans la présentation entre les trottoirs de béton et d'asphalte et les pistes cyclables. Il rapporte que la revitalisation du boulevard Gouin est une question politique et que son amélioration devra passer par un mouvement citoyen afin qu'il y ait une plus grande part du budget de la Ville qui revienne à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles afin que l'arrondissement puisse améliorer et développer le boulevard Gouin.
- Un citoyen demande aussi si la vision de l'arrondissement sur le plan de revitalisation est de donner un côté champêtre au boulevard ?
 - o Madame Caroline Lépine répond que l'arrondissement a quelques idées à ce sujet. Il est évident qu'on ne peut éviter l'aspect champêtre qui est déjà présent sur le boulevard, sans toutefois en faire une route de campagne. Le but de la rencontre est de connaître les idées des citoyens à ce sujet.
- Un autre citoyen demande sur combien d'années sont prévus les travaux de réaménagement.
 - o Madame Caroline Lépine répond que l'arrondissement est au début du processus et qu'il n'y a pas encore d'échéancier. L'arrondissement désire compléter sa réflexion sur le sujet avant de débiter les travaux.
- Une citoyenne mentionne qu'une différence doit être faite entre la situation du boulevard à l'est et à l'ouest de la sortie de l'autoroute 40.
- Un autre citoyen demande qu'il y ait davantage de sécurité sur le boulevard aux abords de l'avenue Alexis Carrel.
- Un citoyen soulève qu'une pétition de 30 signatures avait été déposée il y a 4 ans au conseil d'arrondissement demandant l'amélioration du boulevard et qu'il n'y a pas eu de suite. Le conseiller d'arrondissement, monsieur Giovanni Rapanà, s'engage à déposer la pétition au prochain conseil d'arrondissement.
- Un dernier citoyen demande de réglementer la hauteur des bâtiments afin de conserver la vue sur la rivière.

Atelier de discussion

Les citoyens sont répartis en 11 tables. Pendant cette période, ils échangent et doivent se prononcer sur les six principaux enjeux du plan de revitalisation.

Période de plénière

Résumé des principales suggestions apportées par les citoyens suite à la plénière :

- Au sujet de la circulation :
 - o Mise à sens unique du boulevard Gouin ;
 - o Diminution de la vitesse / augmentation de la sécurité routière ;
- Au sujet de la piste cyclable :
 - o Implantation d'une piste cyclable adaptée, c'est-à-dire exempte de poteaux électriques et

- munie d'équipements et d'aménagements accessoires;
 - Retrait du transport en commun sur le boulevard, sauf près des écoles ;
- Au sujet des trottoirs :
 - Implantation de trottoirs en béton tout le long du boulevard ;
- Au sujet des infrastructures :
 - Reconstruire l'ensemble du boulevard comme la portion située entre les avenues Fernand-Gauthier et Ozias-Leduc ;
 - Réfection de la chaussée ;
 - Réfection des infrastructures (aqueduc et égout) ;
 - Enfouissement des fils électriques ;
- Au sujet des parcs :
 - Améliorer la sécurité et les services dans les parcs ;
- Au sujet des berges :
 - Améliorer l'accès aux rives / au quai ;
- Au sujet du cadre bâti
 - Règlementations de la hauteur des nouvelles constructions en bordure de la rivière afin de conserver la vue sur la rivière ;
- Au sujet de la vitalité sociale et économique :
 - Développement commercial par de petits commerces ;
 - Développement des pôles culturels de Rivière-des-Prairies ; Conserver et mettre en valeur l'aspect champêtre du boulevard.
- Autre sujet :
 - Meilleure application du règlement sur la chasse.

Deuxième période de questions et commentaires du public

- Demande ce qu'il advient des bâtiments vacants sur le boulevard ;
- Demande d'enlever l'herbe à puce ;
- Demande du statut de l'aéroport (hydravions)
 - Monsieur Sabin Tremblay répond que l'aéroport bénéficie d'un droit acquis.
- Demande ce qu'il advient du bassin qui a été aménagé dans le faubourg Pointe-aux-Prairies et demande de l'entretenir afin que les citoyens puissent y avoir accès.
 - Monsieur Sabin Tremblay répond que lors de l'aménagement du bassin, le ministère a mis la condition que ce dernier doit rester en milieu naturel. Le terrain ne peut donc être entretenu comme un parc traditionnel ; par exemple, on ne peut pas couper la végétation naturelle qui y pousse.
- Demande de respecter le zonage agricole qui demeure à certains endroits dans la partie est du boulevard.
- Demande de ne pas appliquer, sur le boulevard Gouin, le nouveau règlement qui empêche les piétons de circuler sur les pistes cyclables, car à plusieurs endroits les piétons sont obligés d'y circuler étant donné l'absence de trottoirs ;
- Demande d'une voie de contournement pour la sortie de l'autoroute 40 ;

- Demande d'une navette circulant entre les îles de la rivière des Prairies et pouvant aller jusqu'à Laval et Terrebonne ;
- Demande ce qu'il advient de l'Île d'argent ;
- Demande d'installer des trottoirs également du côté de la rivière afin que les piétons puissent eux aussi en profiter.

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, revient sur quelques éléments discutés pendant la soirée et donne le mot de la fin. Elle remercie les citoyens d'être venus en si grand nombre et souhaite une bonne fin de soirée à toutes les personnes présentes.

À 21 h 10, la séance de consultation publique est officiellement terminée.

Signé à Montréal,
ce 18^e jour du mois de septembre 2013.

Julie Boisvert
Secrétaire recherchiste